

RAPPORT DE LA 54^{ÈME} SESSION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DE L'ITC

Genève, 25 novembre 2020

Mission de l'ITC:

Améliorer une croissance et un développement inclusifs et durables dans les pays en développement, et en particulier dans les pays les moins avancés et les pays dont l'économie est en transition, grâce à l'amélioration de la compétitivité internationale des MPME.

Les désignations employées et les documents présentés dans cette publication n'impliquent aucune expression du Centre du commerce international sur le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Décembre 2020

Original: anglais

Groupe consultatif commun du Centre du commerce international

Cinquante-quatrième session

Genève, 25 novembre 2020

© Centre du commerce international 2020

ITC/AG(LIV)/280

Contenu

Session d'ouverture	1
Propos liminaires de la Présidente de la 53 ^{ème} session.....	1
Propos liminaires de la Présidente de la 54 ^{ème} session.....	1
Discours du Secrétaire général de la CNUCED.....	2
Discours du Directeur général adjoint de l'OMC	3
Discours de la Directrice exécutive de l'ITC.....	4
Déclarations des délégations	7
Présentation du Rapport de synthèse de l'évaluation annuelle pour 2020	9
Session de clôture	10
Compte-rendu de la Présidente	10
Discours de clôture de la Directrice exécutive	11

Compte-rendu de la 54^{ème} session du Groupe consultatif commun de l'ITC

Genève, 25 novembre 2020

Session d'ouverture

Propos liminaires de la Présidente de la 53^{ème} session

1. S.E. Mme Kirsti Kauppi, Ambassadrice, Mission permanente de la Finlande auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, au nom de la Présidente de la 53^{ème} session du Groupe consultatif commun (GCC), l'ancienne ambassadrice Mme Terhi Hakala, a ouvert la 54^{ème} session.
2. L'Ambassadrice Mme Kauppi a noté que la pandémie de la COVID-19 a entraîné une crise d'une extraordinaire ampleur avec des effets dévastateurs chez les principaux clients du Centre du commerce international (ITC) – les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Elle a souligné que les MPME devront être au cœur de la reprise, ce qui rend le travail de l'ITC plus que jamais nécessaire.
3. Mme Kauppi a mentionné le Rapport annuel et les résultats obtenus en 2019, qui marque l'année des meilleurs résultats jamais obtenus par l'ITC. Elle apprécie l'indéfectible accent que met l'ITC sur la base de la pyramide, sa réponse rapide à la crise et son approche flexible dans l'adaptation aux mécanismes d'exécution.
4. La Chef de la diplomatie finlandaise a souligné l'importance de l'œuvre de l'ITC et a réitéré le soutien continu de son pays à l'organisation dans les années à venir. Elle a également encouragé tous les membres et les organisations partenaires à poursuivre leur collaboration avec l'ITC dans ses efforts pour instaurer des relations commerciales de qualité et bâtir la résilience.

Propos liminaires de la Présidente de la 54^{ème} session

5. S.E. Mme Athaliah Lesiba Molokomme, Ambassadrice, Mission permanente de la République du Botswana auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, a pris ses fonctions de Présidente de la 54^{ème} session du GCC.
6. Dans son propos liminaire, l'Ambassadrice a déclaré qu'investir au sein de l'ITC signifie investir dans la reprise et la résilience des micro, petites et moyennes entreprises. Elle a cité des exemples de l'œuvre de l'ITC dans son pays natal le Botswana, où l'ITC a soutenu l'inclusion du commerce dans les plans de développement nationaux à travers la stratégie nationale d'exportation, a renforcé le Centre du commerce et de l'investissement du Botswana et a renforcé les capacités des MPME. Elle a également fait référence au travail conjoint réalisé par le groupe

Trade Impact sur le commerce et le genre, coprésidé par le Botswana et l'Islande, dont le point culminant a été le lancement de la Déclaration de Buenos Aires sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes à l'occasion de la 11^{ème} conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

7. Elle a souligné qu'en 2019, les interventions de l'ITC ont atteint plus de 100 pays, dont 89 % étaient des pays prioritaires, y compris les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID), ce qui démontre l'engagement de l'ITC pour l'instauration des « relations commerciales de qualité » au sein des communautés les plus vulnérables, tout en promouvant un commerce international équitable, inclusif et durable. Elle a également fait référence aux partenariats de longue date de l'ITC et aux efforts visant à développer de nouvelles possibilités de collaboration, entre autres, avec l'OMC et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans bien des domaines.
8. S.E. Mme Molokomme a souligné l'impact négatif de la crise sanitaire et économique sur les MPME dans les pays en développement, puisque les confinements ont ralenti la demande de biens et services et perturbé les liaisons logistiques et commerciales. Elle a en outre déclaré que les entreprises du monde entier devaient adapter leurs opérations et repenser leurs modèles économiques.
9. Elle a félicité l'ITC d'avoir rapidement adapté ses opérations à la « nouvelle normalité » et de continuer à fournir du soutien malgré les défis. Elle a déclaré que l'ITC a prouvé son agilité durant la pandémie et s'est rapidement adapté à un mode d'exécution virtuel via des événements diffusés en direct, des séances de coaching virtuelles, des webinaires et des opportunités d'apprentissage en ligne. Par exemple, l'ITC a fourni des informations utiles et opportunes sur les restrictions commerciales liées à la COVID-19 grâce à ses outils d'analyse de marché.

Discours du Secrétaire général de la CNUCED

10. M. Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a souligné la collaboration continue entre l'ITC et la CNUCED dans un grand nombre de domaines. En particulier, les deux agences ont étroitement collaboré en vue de soutenir la réponse socio-économique à la pandémie dans le cadre des priorités « Reconstruire en mieux » du Secrétariat des Nations Unies.
11. En matière de commerce en ligne, l'ITC a été un soutien actif pour l'initiative « Commerce électronique pour tous » de la CNUCED, en participant à la semaine du commerce électronique, en soutenant la réalisation de l'Évaluation de l'état de préparation de la Côte d'Ivoire au commerce électronique, et en étant un partenaire à l'initiative eTrade for Women, un réseau des femmes leaders dans le commerce électronique.

12. Le Secrétaire général, M. Kituyi a fait référence à la coopération continue avec l'ITC en vue de la mise en œuvre de la Déclaration de Buenos Aires sur le commerce et les femmes. La CNUCED et l'ITC ont également poursuivi leur collaboration de longue date sur les mesures non tarifaires (MNT) et le Global Trade Helpdesk.
13. De concert avec l'ITC, les deux agences publient les Profils tarifaires dans le monde et surveillent les progrès en vue de l'atteinte des Objectifs de développement durable liés au commerce à travers une plateforme conjointe. Il a par ailleurs déclaré que l'ITC, la CNUCED et l'OMC collaborent sur l'industrie des produits dérivés du coton à travers une approche technique conjointe, et dans le domaine de la facilitation du commerce à travers la mise en œuvre des réformes axées sur la transparence dans 16 pays.
14. En matière de durabilité, le Secrétaire général a fait référence au rapport récemment co-rédigé « Linking Voluntary Standards to Sustainable Development Goals » et à la collaboration continue dans la promotion de chaînes d'approvisionnement durables et des normes BioTrade. Il a salué le fait que l'ITC étende son assistance aux entreprises en transition vers des pratiques commerciales écologiques à travers sa nouvelle stratégie « Green to Compete ».
15. En conclusion, M. Kituyi a déclaré que la CNUCED espère poursuivre son étroite collaboration avec l'ITC et a exprimé son total soutien à la nouvelle Directrice exécutive, Mme Pamela Coke-Hamilton.

Discours du Directeur général adjoint de l'OMC

16. M. Yonov Frederick Agah, Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a déclaré que des emplois de qualité seront essentiels pour que la reprise de la crise sanitaire soit inclusive, et que les MPME joueront un rôle décisif. Il a évoqué la tâche énorme à accomplir, étant donné que la pandémie a compromis des années de progrès en matière d'extrême pauvreté et de famine et menace de creuser le fossé des inégalités sociales et économiques. Il a ajouté qu'un grand nombre de gouvernements financièrement limités, notamment dans les pays les moins avancés, n'étaient en mesure de fournir aucun soutien substantiel aux entreprises.
17. Le Directeur général adjoint, M. Agah a relevé que les MPME ont été très durement touchées, puisqu'elles disposent de moins de marge de manœuvre comparé aux grandes entreprises pour absorber les chocs économiques et qu'elles sont surreprésentées dans les secteurs les plus exposés aux ravages de l'épidémie, notamment les services de voyages, du logement et de la restauration.
18. Comme mesures nécessaires pour surmonter la crise, M. Agah a recommandé de maintenir ouverts les marchés internationaux et de poursuivre la réforme de l'OMC. Parallèlement, les bénéfices du commerce devraient être répartis plus équitablement de sorte que les entreprises de toutes tailles soient en mesure de tirer parti des opportunités des marchés internationaux. Dans ce contexte, il a soutenu que l'œuvre de l'ITC est devenue plus que jamais importante dans la reconstruction d'une économie mondiale.

19. Il a fait référence au Rapport annuel de 2019 et a relevé les principales réalisations en ce qui concerne les outils de veille économique et commerciale, l'autonomisation économique des femmes et le soutien aux jeunes entrepreneurs. M. Agah a félicité l'ITC pour sa réponse à la pandémie en offrant aux MPME des analyses et des outils leur permettant de gérer les perturbations quotidiennes dans leurs opérations. Il s'agissait notamment d'aider les petites entreprises à passer au commerce électronique, à réduire leur empreinte environnementale, à se connecter à la demande internationale, à accéder aux financements et à tirer parti des opportunités offertes par la nouvelle zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).
20. Concluant son propos, il a félicité l'ITC pour son œuvre et a souhaité à l'organisation de continuer à réussir dans l'exécution de son mandat de démontrer que le commerce fonctionne vraiment à un moment aussi critique de l'histoire que celui-ci.

Discours de la Directrice exécutive de l'ITC

21. Mme Pamela Coke-Hamilton a remercié la Finlande d'avoir présidé la 53^{ème} session du GCC et Mme l'Ambassadrice Molokomme de présider la 54^{ème} session du GCC. Elle a également remercié le Directeur général adjoint de l'OMC, M. Agah et le Secrétaire général de la CNUCED, M. Kituyi pour leur partenariat et leur soutien continus à l'ITC, et a énuméré les nombreux domaines dans lesquels les trois organisations ont piloté des initiatives conjointes. Il s'agit, entre autres, de l'outil Global Trade Helpdesk, du portail SDG Trade Monitor, ainsi que de la collaboration sur la facilitation du commerce, l'autonomisation économique des femmes et la connexion des jeunes entrepreneurs aux marchés.
22. S'agissant des résultats obtenus en 2019, elle a cité le Rapport annuel, qui rend pleinement compte de la performance de l'organisation et des profils des programmes, projets et innovations de l'ITC. Elle a souligné que l'ITC a dépassé ses objectifs en 2019 sur pratiquement tous les indicateurs. Plus de 26 000 entreprises supplémentaires sont devenues plus compétitives à l'échelle internationale ; l'ITC a pratiquement doublé la cible des politiques et réglementations modifiées en vue d'aider les MPME, et plus de 90 % des clients ont positivement noté les services de l'ITC. La valeur des transactions commerciales et des accords de commerce et d'investissement internationaux facilités par l'ITC parvenus à maturité s'élevait à 1 milliard de dollars US et les pistes et accords de commerce et d'investissement aux premiers stades de la négociation s'élevaient à plus de 2 milliards de dollars US.
23. Mme Coke-Hamilton a souligné que la capacité de l'ITC à obtenir ces résultats était fondée sur sa claire orientation sur les MPME, le numérique et l'autonomisation des femmes, des jeunes et des communautés pauvres en les aidant à progresser dans la chaîne de valeur. Elle a expliqué que les succès étaient également le résultat de la

formalisation de la politique d'intégration de la durabilité et de l'inclusion, introduite en 2019.

24. Mme Coke-Hamilton a déclaré que l'année 2020 a marqué l'un des plus importants points d'inflexion de nos vies, car la pandémie de la COVID-19 a dramatiquement reconfiguré notre monde. Elle a affirmé que les gouvernements du monde entier faisaient face à trois pandémies à la fois – une pandémie virale, une pandémie psychologique et une pandémie socio-économique. Elle a invité les délégations à combattre la pandémie virale par les protocoles de distanciation sociale prescrits, les traitements et les vaccins ; la pandémie psychologique en repoussant la peur, la lassitude et les fausses informations ; et la pandémie socio-économique par des interventions ciblées et des actions décisives.
25. Elle a relevé l'impact de la COVID-19 sur l'économie mondiale et a déclaré que des niveaux d'intervention gouvernementale inédits sont devenus monnaie courante, car des pans entiers de l'économie ont dû être confinés pour stopper les interactions sociales. Avec l'arrêt des voyages et la fermeture des frontières, on a assisté à une remontée du protectionnisme, en particulier sur les produits médicaux et alimentaires. Des secteurs de services entiers tels que le secteur touristique et de l'hospitalité ont été dévastés. Les restrictions temporaires des exportations ont affecté les MPME dans les chaînes d'approvisionnement dans tous les coins du monde.
26. Mme Coke-Hamilton a relevé que la récession mondiale s'est avérée particulièrement préjudiciable pour les femmes. Selon les statistiques de l'ITC, les entreprises détenues par des femmes ont été le plus affectées par la pandémie, puisque les secteurs employant en majorité des femmes – la vente en détail, l'hospitalité, l'industrie légère – sont ceux qui ont été le plus durement frappés. Tout en soulignant que la violence domestique à l'égard des femmes a augmenté à travers le monde, elle a mentionné la campagne de 16 jours menée par les Nations Unies contre la violence domestique.
27. Elle a ajouté que les perspectives pour les jeunes se sont considérablement assombries, car les services de l'éducation ont été perturbés et les opportunités d'emploi se sont raréfiées. Elle a insisté sur le cas des petits États insulaires en développement, qui ont vu leur bouée de sauvetage économique – le tourisme – décimée, et sur le cas de l'Afrique subsaharienne, qui est passée en récession pour la première fois en plus de 25 ans. Elle a tiré la sonnette d'alarme sur le fait que, si le protectionnisme s'installe, les déséquilibres commerciaux qui exacerbent les inégalités actuelles entre les régions s'amplifieront et les pays les moins avancés risquent d'accuser un retard encore plus important.
28. Mme Coke-Hamilton a noté que, si les sociétés se focalisent sur la pandémie, le changement climatique reste une menace réelle. Elle a annoncé que l'ITC est en train de parachever la stratégie « Green to Compete » et que, grâce à cette initiative, l'organisation se réengage dans un agenda en faveur du climat qui offre aux MPME du soutien pour l'adoption de pratiques économiques plus vertes. Elle a également annoncé que l'ITC ajoute l'Objectif 13 de développement durable (ODD) sur la lutte contre les changements climatiques à son portefeuille d'indicateurs, et est en train

d'opérer des ajustements stratégiques pour intégrer la durabilité environnementale dans toutes les interventions et pouvoir l'évaluer.

29. Elle a expliqué comment la pandémie a forcé l'ITC à trouver de nouveaux moyens d'exécuter des projets et programmes auprès des acteurs à travers le monde. Par exemple, le premier « Good Trade Summit » s'est tenu virtuellement, le nombre des utilisateurs virtuels de l'Académie du commerce pour les PME a connu une envolée avec plus de 100 000 participants aux cours, et les outils d'analyse de marché de l'ITC ont atteint plus d'un million d'utilisateurs enregistrés. Elle a mentionné le « Plan d'action en 15 points pour la reprise et la résilience » et a proposé trois moyens décisifs pour endiguer les effets de la COVID-19 et du changement climatique : l'intégration régionale avec une emphase sur la ZLECAf ; la réduction du déficit de financement des MPME par l'exploration des garanties de partage de risques ou de premières pertes ; et l'augmentation de la part du numérique par la résolution du déficit de connectivité, par l'instauration de réglementations modernes et par le soutien au commerce électronique.
30. Elle a relevé que malgré les répercussions, la COVID-19 pourrait, dans certains cas, constituer une opportunité de reconstruire avec courage et de mettre au cœur de la reprise l'égalité des sexes, la responsabilité sociale et la protection environnementale.
31. Mme Coke-Hamilton a mentionné le nouveau programme « One Trade Africa » de l'ITC, qui sera lancé en 2021 et qui permettra aux MPME d'accéder aux opportunités d'affaires régionales et garantira l'intégration des femmes et des jeunes dans le marché continental. Le programme accompagnera les pays africains en leur permettant d'accéder à l'information commerciale à travers l'Observatoire africain du commerce.
32. Parlant des organisations de promotion du commerce (OPC), Mme Coke-Hamilton a félicité les gagnants du Prix mondial des organisations de promotion du commerce organisé par l'ITC en octobre. Elle a ajouté qu'en temps de crise, les OPC et les autres organisations de soutien aux entreprises ont démontré leur valeur ajoutée et sont un « trait d'union » entre les secteurs public et privé.
33. Elle a exprimé la gratitude de l'ITC à ses bailleurs de fonds et a souligné les efforts fructueux de mobilisation de fonds consentis par l'ITC en 2019, lesquels ont permis de lever 165 millions de dollars de nouveaux engagements financiers signés et 302 millions de dollars en réserve. L'ITC calcule que chaque dollar de financement extrabudgétaire se traduit par onze dollars d'exportations à l'international et de transactions d'investissement, ce qui démontre son éthique d'optimisation des ressources.
34. Mme Coke-Hamilton a souligné son engagement ferme à initier un dialogue avec les bailleurs de fonds et les bénéficiaires. Elle a annoncé lancer des consultations sur le prochain plan stratégique de l'ITC qui doit courir de 2022 à 2025 et apprécier toute contribution dans cet effort vital sur la manière de faire pivoter l'ITC vers la reprise et la résilience.

35. Mme Coke-Hamilton a conclu son propos en remerciant l'ex-directrice exécutive, Mme Arancha González, et la directrice adjointe de l'ITC, Mme Dorothy Tembo, pour leur leadership respectif, ainsi que le personnel dévoué de l'ITC pour ses résultats en des circonstances aussi exceptionnelles.

Déclarations des délégations

36. Les délégués ont applaudi l'ITC pour ses résultats en 2019. Ils ont noté les réalisations dans les six domaines d'intervention liés aux ODD et ont trouvé le Rapport annuel 2019 et le Rapport de synthèse de l'évaluation annuelle utiles et concis. Les délégués ont exprimé leur confiance dans le fait que l'ITC continuera à contribuer au développement inclusif et durable à l'avenir.
37. Les délégués ont apprécié la focalisation continue de l'ITC sur les pays les plus vulnérables et ses efforts pour intégrer les pays les moins avancés dans l'économie mondiale. Les pays ont souligné l'engagement de l'ITC à soutenir la participation des MPME aux marchés mondiaux et l'impact réel obtenu avec les entrepreneurs, en particulier les femmes et les jeunes.
38. Les domaines de travail de l'ITC les plus cités par les pays comprenaient les chaînes de valeur agricoles, en particulier l'amélioration de la qualité et les normes, l'autonomisation économique des femmes, la facilitation du commerce, le commerce numérique et électronique, ainsi que l'intégration économique régionale, en particulier la ZLECAf.
39. Les autres domaines d'assistance relevés par les délégations comprenaient la promotion du commerce et l'établissement de liens commerciaux à travers des foires et réunions professionnelles virtuelles, l'autonomisation des jeunes, les textiles à travers le programme GTEX/MENATEX, les stratégies d'exportation, l'assistance dans l'analyse de marché et la veille commerciale, le renforcement des institutions d'appui au commerce et à l'investissement, la diplomatie commerciale, l'accès au financement, le tourisme inclusif, le commerce et les investissements Sud-Sud, la politique commerciale, les MNT et l'adhésion à l'OMC.
40. Les délégués ont souligné que l'assistance aux entreprises en transition vers des solutions plus vertes permet non seulement d'endiguer la crise climatique, mais aussi de rendre les entreprises plus compétitives. L'ITC est considéré comme un acteur jouant un rôle important dans l'appui aux stratégies vertes et les délégations ont apprécié l'ajout de l'ODD 13 au cadre de résultats de l'ITC.
41. S'agissant de la pandémie de la COVID-19, les délégués ont exprimé leur profonde inquiétude au regard de l'impact disproportionné de la pandémie sur les MPME et ont déclaré que les graves répercussions de cette pandémie sur les MPME rendaient le mandat de l'ITC plus que jamais pertinent.
42. L'ITC a été félicité par les délégations pour sa flexibilité dans l'ajustement de son mode d'exécution et de ses méthodes de travail par l'adaptation des contenus et l'utilisation

des outils numériques. L'ITC a donc été en mesure de poursuivre son assistance aux MPME à un moment où celles-ci en avaient le plus besoin. Commentant le caractère axé sur la demande de l'assistance technique fournie, les bailleurs de fonds ont invité l'ITC à continuer à l'avenir de fournir cette assistance avec flexibilité.

43. Les délégués ont perçu le besoin d'intensifier des actions dans les secteurs particulièrement touchés par la COVID-19 et dans les chaînes de valeur affectées, à l'instar du tourisme. Ils ont aussi identifié le besoin d'intensifier l'assistance aux pays et régions affectés, en particulier aux petits États insulaires en développement, qui ont été touchés de manière disproportionnée. Les pays ont appelé à la conception de plans de reprise pour les secteurs touchés pour les années à venir et d'une assistance plus spécifique pour les besoins locaux, qui ont été jugés critiques pour aider les économies les plus pauvres à se remettre à flot.
44. En raison du caractère disproportionné de l'impact de la pandémie chez les femmes, les délégués ont identifié un besoin croissant pour l'autonomisation économique des femmes à travers des initiatives telles que SheTrades. Ils ont également souligné le besoin de mieux comprendre les causes profondes à l'origine des impacts négatifs de la pandémie sur les femmes et celui d'utiliser ces informations pour éclairer les initiatives ultérieures. Dans ce contexte, les délégués ont apprécié l'accent mis par l'ITC sur le fait de « reconstruire en mieux » et ont souligné la nécessité pour les efforts de reprise de mettre au premier plan l'égalité des sexes.
45. Les délégués ont mis en évidence l'économie numérique comme une voie particulièrement importante pour la reconstruction des économies après la crise. Les pays en développement ont souligné l'importance du renforcement de capacités dans les services numériques et ont identifié le commerce électronique et les mises en contact en ligne comme éléments essentiels pour connecter les PME aux marchés internationaux. Les bailleurs de fonds ont aussi encouragé l'ITC à se focaliser sur l'assistance aux pays en développement à travers le renforcement de capacités et la mise en place des infrastructures requises pour le commerce numérique. À cet égard, les délégués ont suggéré que l'ITC puisse collaborer étroitement avec l'OMC et la CNUCED pour l'élaboration de nouvelles réglementations numériques.
46. S'agissant des priorités pour le futur, les délégués ont émis le souhait de voir l'ITC continuer de travailler dans des domaines pertinents tels que la veille commerciale et économiques, la transition vers un commerce plus vert, les réseaux de promotion du commerce, le dialogue du secteur privé, le commerce et l'investissement Sud-Sud, et l'intégration économique régionale. Les délégués des pays bénéficiaires ont souligné l'importance de la ZLECAf et ont déclaré que sa mise en œuvre pourrait transformer les MPME du continent africain. Plusieurs délégués ont identifié l'ITC comme étant une agence cruciale dans la traduction des accords en résultats palpables pour les MPME et ont appelé l'ITC et les bailleurs de fonds à soutenir l'accord de libre-échange continental.
47. Plusieurs délégués ont appelé à une plus forte coopération entre les institutions. Les bailleurs de fonds ont encouragé l'ITC à améliorer la communication avec les

partenaires actuels et à venir ainsi que les autres organisations de développement du commerce afin de créer davantage de synergies et de trouver de nouveaux partenariats et financements pour des programmes spécifiques. À cet égard, l'ITC a été encouragé à poursuivre l'exploitation des ressources publiques et privées pour étendre la portée de ses activités, en particulier SheTrades Invest et SheTrades Hub. En outre, l'établissement de partenariats avec les universités a été recommandé pour de meilleures mesures d'impact quantitatives et qualitatives. Les délégués ont également apprécié la contribution de l'ITC dans le travail respectif de l'OMC et de la CNUCED, en particulier dans les efforts de création d'un système de commerce multilatéral inclusif et durable.

48. Les délégués des pays sans littoral ont appelé à des interventions spécifiques pour les PDSL et les délégués des pays d'Amérique latine ont invité l'ITC à intensifier son soutien à cette région, y compris assurer la disponibilité de tous les outils numériques en espagnol. Les bailleurs de fonds ont encouragé la focalisation continue de l'ITC sur les pays les moins avancés ; ils ont noté une légère diminution de la part des pays les moins avancés dans le portefeuille des travaux de l'ITC et ont émis le vœu de la voir augmenter dans le futur.
49. Les délégations ont également exprimé de l'intérêt à contribuer au nouveau Plan stratégique de l'ITC pour 2022-2025. Les bailleurs de fonds ont indiqué leur intention de coordonner leurs priorités entre eux via le coordinateur des bailleurs de fonds.
50. Plusieurs délégués des pays en développement ont saisi cette opportunité pour remercier les bailleurs de fonds pour leurs généreuses contributions et ont exprimé leur sincère gratitude pour la coopération. Les bailleurs de fonds ont réaffirmé l'engagement de leurs pays à poursuivre leur collaboration avec l'ITC.

Présentation du Rapport de synthèse de l'évaluation annuelle pour 2020

51. M. Miguel Jiménez Pont, Chef de l'Unité d'évaluation indépendante (IEU), a présenté le Rapport de synthèse de l'évaluation annuelle de l'ITC pour l'année 2020. Le rapport a reflété les points d'apprentissage critiques générés par les évaluations conduites durant l'année 2019, ce qui contribue à un dialogue plus éclairé avec les acteurs et à une meilleure prise de décisions au sein de l'ITC.
52. M. Jiménez Pont a souligné, parmi les principales conclusions du rapport, que le cadre de résultats de l'ITC garantit la cohérence et la convergence des résultats recherchés et obtenus. Il a été constaté que les projets évalués s'alignaient aux priorités des pays et aux besoins des différentes catégories de bénéficiaires des interventions de l'ITC. L'approche pragmatique de l'ITC lancée en 2016 s'est avérée fructueuse et le modèle d'intervention de l'ITC s'est révélé efficace et fiable, tout en démontrant une capacité d'adaptation rapide et d'innovation.
53. S'agissant de la durabilité, M. Jiménez Pont a noté que l'ITC évoluait progressivement dans son approche, passant d'une approche axée sur les projets à un engagement à plus long terme avec les pays. Cependant, les interventions sont restées axées sur les

projets, et d'une durée relativement brève. Un engagement à long terme auprès des pays et des stratégies claires de réussite des projets joueront donc un rôle clé dans l'amélioration du rendement de l'ITC à l'avenir.

54. Le taux d'exécution ayant substantiellement augmenté, il a souligné l'importance d'une gestion sur le terrain plus forte et mieux coordonnée pour des projets plus efficaces et l'amélioration des synergies. De même, il est important d'établir un système de gestion axé sur les résultats plus simple et plus convivial pour améliorer l'efficacité.
55. Il a récapitulé les principales recommandations formulées par le rapport, qui ont été acceptées par les principaux dirigeants. Il s'agit, entre autres, de l'appui aux projets en vue de l'adoption de l'approche de la théorie du changement (ToC) de manière plus pragmatique, de l'adoption d'un système de génération de preuves de résultats plus efficace et plus convivial, de l'intégration de bonnes pratiques afin de travailler plus efficacement dans les bureaux extérieurs des projets et de l'engagement en faveur des cadres de coopération pour le développement durable des Nations Unies de manière plus systématique.
56. M. Jiménez Pont a conclu son propos en réitérant que l'ITC représente un bon investissement. Le message général qui ressort du Rapport de synthèse de l'évaluation pour 2020 est que l'ITC obtient des résultats dans l'ensemble du portefeuille de ses projets en conformité avec son cadre de résultats.

Session de clôture

Compte-rendu de la Présidente

57. Pour terminer, Mme l'Ambassadrice Molokomme a remercié les participants et les intervenants pour leurs contributions, ainsi que les bénéficiaires qui sont intervenus par vidéo d'Éthiopie, du Bhoutan, du Ghana et de la Guinée.
58. S.E. Mme Molokomme a noté que plusieurs intervenants ont reconnu que l'impact de la pandémie de la COVID-19 a été dévastateur et qu'une reprise inclusive et durable devrait placer les MPME au centre des efforts fournis. Elle a souligné que les délégations ont confirmé le rôle essentiel de l'ITC dans l'appui aux entreprises dans les pays en développement, y compris les PMA et les petits États insulaires en développement, en vue pour elles de devenir plus résilientes et de répondre aux nombreux nouveaux défis globaux, y compris la crise du coronavirus.
59. Elle a pris acte de l'appel pour une coopération améliorée entre les agences et les acteurs pour un impact plus grand sur le terrain, en particulier dans le contexte de la COVID-19. Elle a confirmé que plusieurs intervenants ont loué l'agilité et la réponse innovante de l'ITC durant la période de la pandémie, et ont apprécié son approche « reconstruire avec courage ».
60. Mme Molokomme a également noté que plusieurs intervenants ont recommandé à l'ITC d'étendre sa focalisation sur les moyens numériques du commerce, y compris

l'appui aux foires commerciales virtuelles et au commerce électronique. Les délégués ont exprimé leur espoir de s'engager avec l'ITC dans son nouveau Plan stratégique pour 2022-2025 et ont apprécié sa nouvelle stratégie « Green to Compete » ainsi que son attention accrue sur les petits États insulaires en développement.

61. Elle a rappelé que les efforts de l'ITC en vue d'accélérer l'autonomisation économique des femmes ont été remarqués dans plusieurs interventions et que les intervenants ont salué les efforts de l'ITC déployés dans les domaines de l'entrepreneuriat des jeunes, le développement des exportations, la diversification, la connexion des MPME aux chaînes de valeur mondiales, la ZLECAf, les outils numériques, le travail sur les MNT, les barrières techniques au commerce et d'autres thèmes transversaux liés au commerce destinés à aider les MPME à atteindre leur plein potentiel.
62. Elle a noté que les délégations ont encouragé l'ITC à continuer à écouter attentivement les besoins des bénéficiaires dans des domaines tels que le commerce de services, l'établissement de partenariats plus étroits et l'amélioration des capacités et des infrastructures des pays en développement pour le commerce numérique. Elle a également fait mention de l'appel spécial lancé en vue de mettre l'égalité des sexes au premier plan de la réponse contre la COVID-19.

Discours de clôture de la Directrice exécutive

63. Dans ses observations finales, Mme Coke-Hamilton a remercié la Présidente de la 54^{ème} session du GCC pour sa direction éclairée, ainsi que tous les intervenants et toutes les délégations pour leurs déclarations, observations et appréciations à l'égard de l'œuvre de l'ITC. Elle a résumé son premier GCC comme ayant été une excellente expérience ; elle a trouvé encourageantes les déclarations de soutien et de reconnaissance de l'œuvre de l'ITC, et a déclaré qu'elles lui donnaient l'élan nécessaire pour aller plus loin en 2021.
64. Elle a exprimé sa gratitude à tous les bailleurs de fonds qui se sont engagés à soutenir l'ITC à travers les guichets I et II du Fonds d'affectation spéciale de l'ITC et a particulièrement mentionné les contributions au guichet I non affectées qui octroient à l'ITC la flexibilité en particulier dans l'élaboration des réponses à l'impact économique de la COVID-19.
65. Elle a remercié les délégués pour les déclarations réaffirmant que l'ITC est resté fidèle à son mandat tout en ajustant ses modes d'exécution en raison des restrictions. Elle a déclaré que l'intensification des outils numériques de l'ITC coïncide avec la requête des bénéficiaires de développer l'économie numérique, en particulier le commerce électronique, qui est essentiel pour les plans de reprise post-COVID-19. Elle a également apprécié l'appel pour une collaboration plus intense avec les autres organisations, y compris la CNUCED et l'OMC, et a assuré que l'ITC accordera une importance particulière à l'établissement de plus de partenariats et à leur mise en œuvre.

66. Mme Coke-Hamilton a noté l'accent mis par les délégués sur les efforts de l'ITC à aider les bénéficiaires à intégrer la production et les pratiques économiques durables dans leurs opérations et a souligné que l'ITC est en train d'approfondir son orientation stratégique sur la durabilité à travers sa stratégie « Green to Compete ». Elle a également remercié les bailleurs de fonds pour leur soutien à la ZLECAf, y compris le nouveau programme « One Trade Africa » de l'ITC, et a salué la présentation sur le Rapport de synthèse de l'évaluation annuelle, tout en prenant note des actions recommandées.
67. Mme Coke-Hamilton a réitéré son ambition d'une participation active et multiforme des délégués dans l'élaboration du nouveau Plan stratégique pour 2022-2025 et a clôturé la séance en remerciant tous les participants pour leur engagement durant la 54^{ème} session du GCC.

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence
conjointe de l'Organisation mondiale du commerce
et des Nations Unies.

Siège : ITC
54-56, rue de Montbrillant
1202 Genève, Suisse

Adresse postale : ITC
Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Téléphone : +41 22 730 0111

Fax : +41 22 733 4439

E-mail : itcreg@intracen.org

Internet : <http://www.intracen.org>

Imprimé par le service d'impression numérique de l'ITC sur papier
FSC, qui est un papier écologique (sans chlore) ; à l'aide d'encre à
base de végétaux. L'imprimé est recyclable.

